



L'AVENIR DE LA DOUANE ET LE DEVENIR DE NOS MISSIONS LCF EN QUESTION

Les organisations syndicales ont été reçues le 4 octobre dernier à Bercy par le directeur de cabinet du ministre.

Aucune réponse, aucune annonce en mesure d'apaiser nos craintes sur l'avenir de la DOUANE.

Alors que le transfert des missions fiscales continue bon an mal an, qu'en sera-t-il de nos autres missions ?

Nos missions de contrôle LCF sont-elles aujourd'hui également menacées ?

Si cette question peut sembler à certains incongrue du fait de nos très bons résultats en matière de LCF, elle ne reste pas moins légitime lorsque l'on voit jour après jour d'autres administrations gagner du terrain sur des missions de contrôle purement douanières : LCF tabacs, contrefaçons, stupéfiants, etc.

Rappelons-le, il y a quelques années l'administration a travaillé sur nos missions et recentré la douane sur son cœur de métier :

« LA POLICE DE LA MARCHANDISE »

Qu'observe-t-on aujourd'hui ?

Des informations de nos collègues de la branche surveillance nous remontent ça et là, où la gendarmerie se met à contrôler sur les axes routiers, sur les aéroports internationaux pour relever des infractions liées à la circulation/détention de tabacs, de contrefaçons, de produits stupéfiants...

Voilà que des contrôles sont programmés sur des bus *low-cost*, sur certains vols internationaux pour faire ce que les agents surveillance font déjà.

« LA POLICE DE LA MARCHANDISE »

La gendarmerie a déjà récupéré les missions de « sûreté bagages de soute » assurées en leur temps par la Douane.

Qu'en sera-t-il pour nos missions de contrôles LCF ?

A l'inverse des chiffres sur le tabac et les contrefaçons, les saisies douanières de stupéfiants ne sont pas un indicateur valorisé dans le programme annuel de performance présenté aux parlementaires. De même, les premières versions du projet de « contrat » pluri-annuel (que la direction générale doit « signer » avec son ministère de *tutelle*) ne reprenaient pas d'indicateurs mentionnant explicitement la lutte contre les stupéfiants alors que notre administration continue d'être à l'origine des deux tiers des saisies annuelles réalisées.

Combien de déplacements de ministre(s) pour valoriser cela en 2021 ?

Combien de communiqués de presse de ministre(s) pour faire connaître et saluer les saisies à répétition de cocaïne dans le cadre de la sécurisation des ports français, et en mer, pour des résultats exceptionnels de la douane en 2021 ? D'autres ministres sont plus prompts à valoriser fortement l'action des forces de l'ordre.

Si l'on élargit la focale :

- La tenue des points de passages frontaliers pour les formalités d'entrée / sortie de l'espace Schengen va devenir une mission prioritaire par la Douane alors que les formalités vont s'alourdir à partir de mai 2022, avec des effectifs de plus en plus restreints. Ce ne va-t-il pas pousser notre administration vers un abandon implicite de nos missions LCF au profit d'autres administrations ?

- Qu'en sera-t-il dans les années à venir sur la mission de la sûreté du Tunnel sous la Manche ? Lors du CTR de juin 2019, le précédent directeur général, remercié pour ne pas avoir su entendre la colère des douaniers, avait indiqué que le transfert était une question légitime, reportée à plus tard.

Les douaniers attendent de leur ministre et de leur direction générale qu'ils défendent leurs missions et n'opèrent pas la « casse de la Douane ».

Les douaniers ne veulent plus d'« éléments de langage » mais des actes forts.

Les agents de la branche surveillance ont démontré depuis de très nombreuses années leur compétence en matière de LCF.

Nous méritons mieux. Nous serons opposés à cette casse programmée de notre administration.

↳ **L'USD-FO** demande la tenue d'un groupe de travail dédié à nos missions de manière générale, mais plus particulièrement, à nos missions LCF, sans que celui-ci soit repoussé aux calendes grecques (après le vote de la loi de finances 2022 après la signature d'un « contrat » qui n'engagera pas grand monde en fin de mandature politique, après le bilan de l'expérimentation de la DI AuRa sur la surveillance, après les élections nationales, après...).

L'USD-FO poursuivra ses démarches auprès de l'administration pour que le sujet des missions de la douane et de sa cartographie soit traité dans l'intérêt des personnels concernés.

N'hésitez pas à faire remonter vos questions et observations à l'équipe de réflexion de **L'USD-FO** en nous écrivant à sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

Le 26 octobre 2021